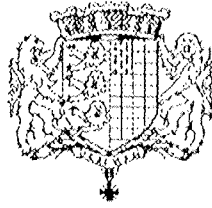
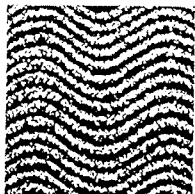
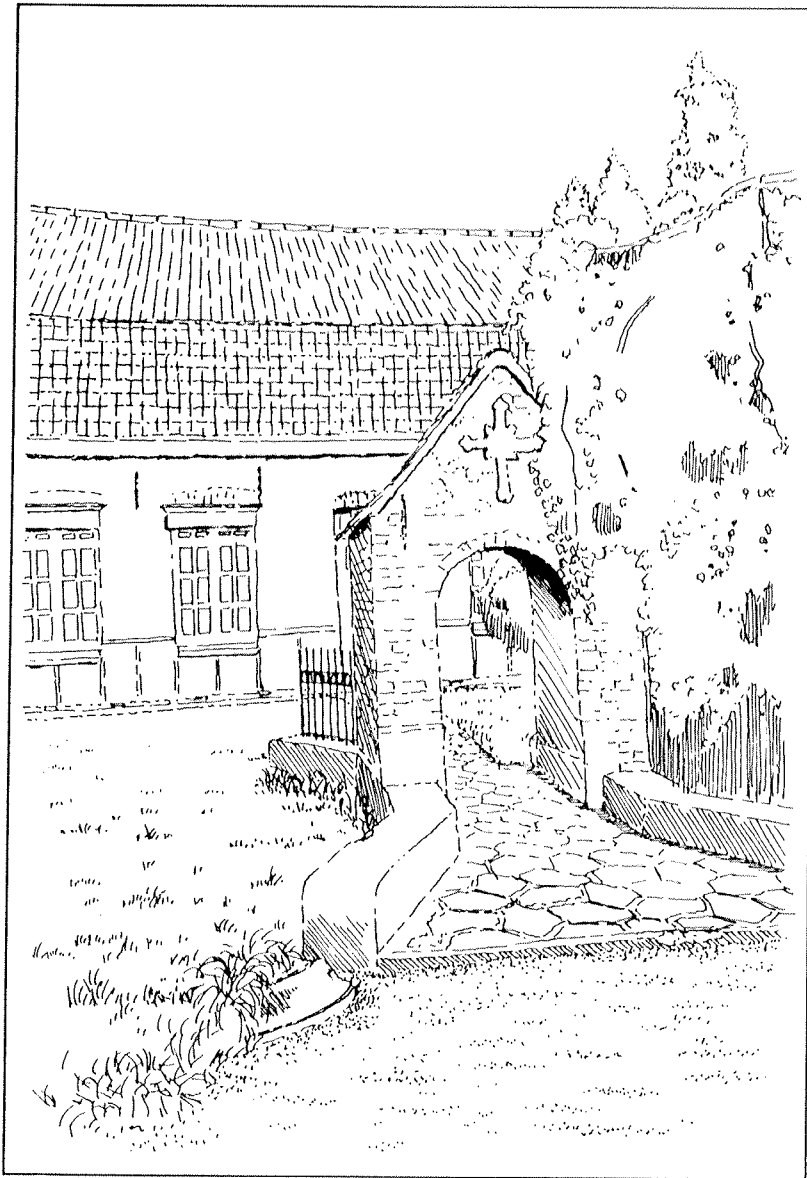


COMMUNE D'UXEM



Etude d'amélioration du cadre de vie



PAYSAGES
Agence d'architectes-
paysagistes DPLG
BP 101 6 rue L. Trulin
59001 LILLE CEDEX
Tél. (33) 03 20 55 06 00
Fax (33) 03 20 06 99 04

ANALYSE

Octobre 1998


Caisse d'Allocations Familiales
de Lille
CAFE



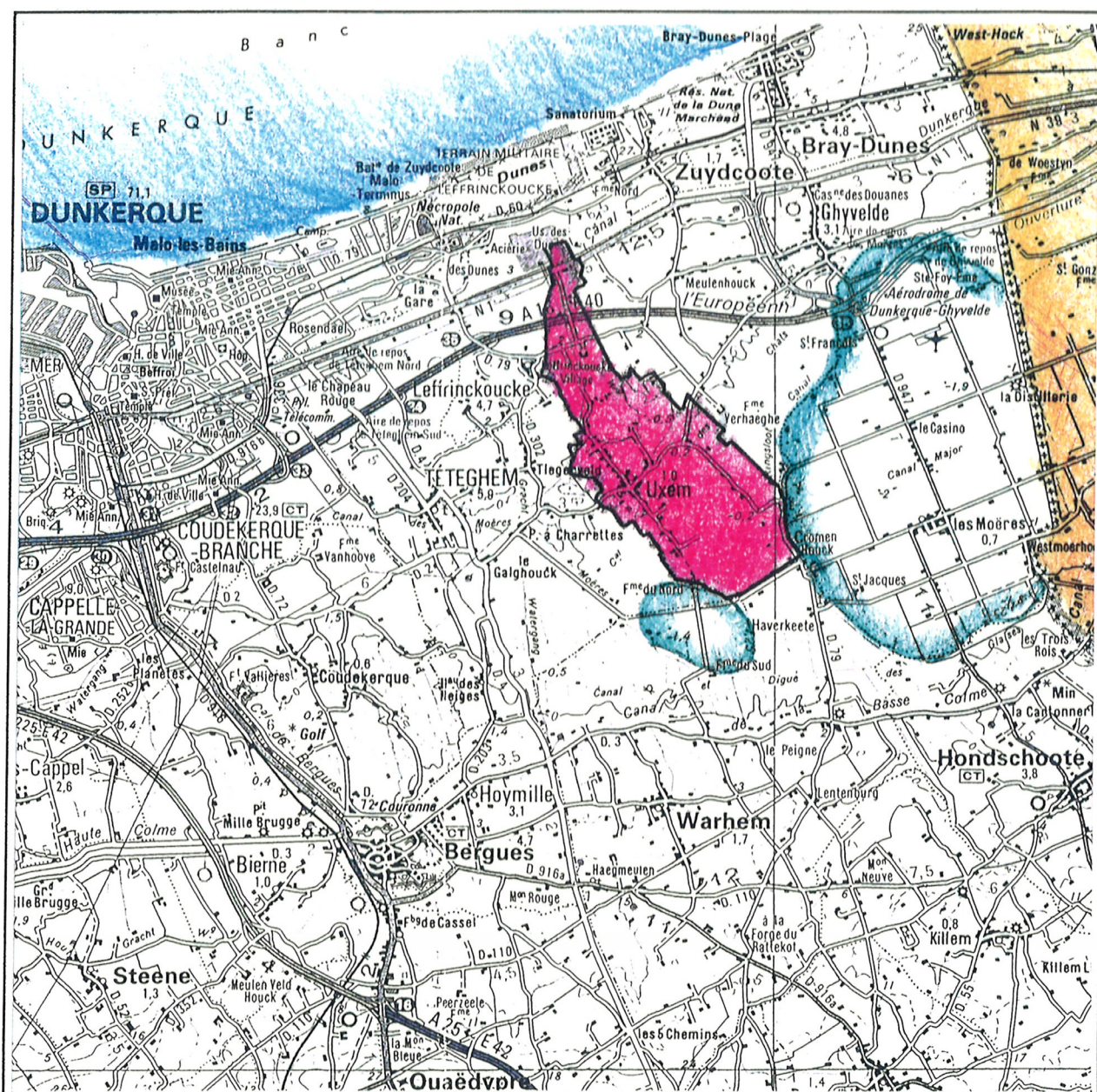
SOMMAIRE

<i>I - Situation et présentation</i>	3
<i>II - Eléments d'histoire</i>	5
1 - <i>Uxem</i>	5
2 - <i>Les Moères</i>	12
<i>III - Uxem dans le dunkerquois</i>	14
1 - <i>Carte du relief</i>	14
2 - <i>Carte de l'hydrographie</i>	15
3 - <i>Carte de la géologie</i>	16
4 - <i>Carte synthétique des paysages</i>	18
5 - <i>Carte de l'usage du sol</i>	19
6 - <i>Carte des structures</i>	20
<i>IV - Analyse visuelle</i>	21
1 - <i>Les éléments remarquables</i>	21
2 - <i>La silhouette du village</i>	26
3 - <i>La limite du village</i>	27
4 - <i>Les problèmes</i>	28
5 - <i>Le centre</i>	29
<i>V - Analyse du bâti</i>	32
1 - <i>Carte de l'empreinte du bâti en 1950</i>	33
2 - <i>Carte de l'empreinte du bâti actuel</i>	34
3 - <i>Carte de la perception des densités</i>	35
4 - <i>Perception visuelle du bâti</i>	36
<i>VI - Carte de synthèse</i>	39

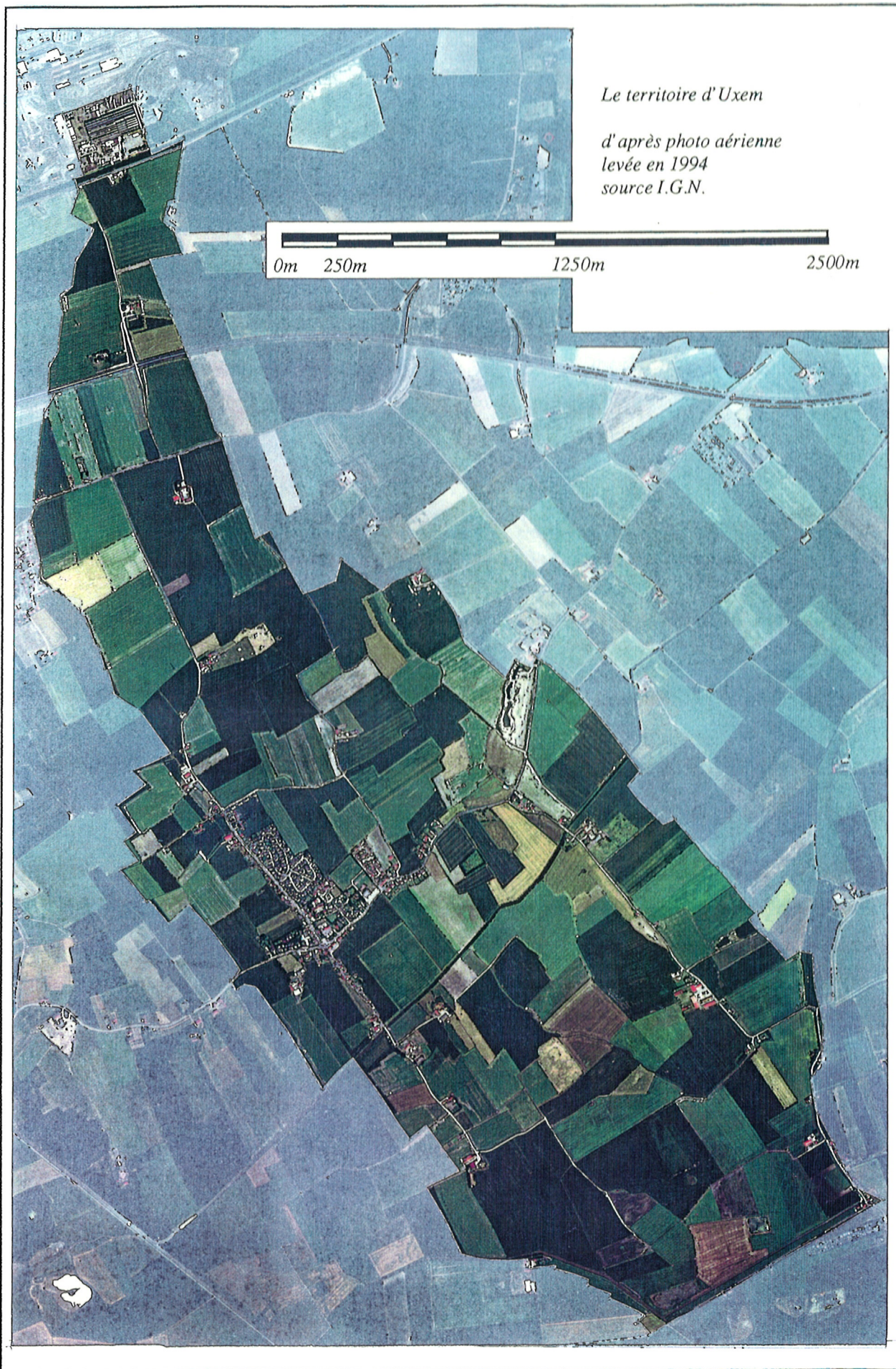
I - Situation et présentation

Commune d'environ 1200 habitants, Uxem est un village rural du Dunkerquois dont la situation est particulière en Flandre maritime, notamment parce qu'il se trouve à égale distance de Dunkerque et de la frontière Belge (environ 6 km). Bordé sur ses limites sud par les petites et les grandes Moères, le territoire communal (long sur son axe nord-sud de 6 km et large de 2 km) s'étend vers le nord et s'arrête à 1,5 km du littoral.

Sur ce territoire communal, le village est excentré en limite ouest et organisé autour d'un carrefour. Les grands axes, routiers et navigables (A16, N1, Canal de Furnes), passent à l'extrémité nord de la commune, parallèles au littoral.



D'après carte I.G.N. 1/100 000 ème



II - Eléments d'histoire

1 - Uxem

Contrairement à sa situation particulière, Uxem a une histoire assez similaire à celle des villages des environs de Dunkerque, subissant tour à tour, et surtout au cours de ce siècle, les destructions des guerres et les conséquences de l'industrialisation lourde.

On trouve les premières traces d'Uxem dans l'Histoire, en 981 sous le nom d'UKESHEM dans une charte d'Arnould comte de Flandre en faveur de l'abbaye St Pierre de Gand. On le retrouve un peu plus tard dans une autre charte, celle de Baudouin en faveur de l'abbaye de Bergues en 1067, sous le nom de OXHEM.

A travers l'Histoire, Uxem essuie de nombreuses destructions dues aux guerres qui ravageaient souvent le pays. Le village subit également beaucoup d'inondations. Ces dernières, provoquées souvent par l'arrêt ou la destruction des systèmes d'assèchement des terres, étaient le moyen de défense principal quand les places fortes de Bergues ou de Dunkerque étaient menacées.

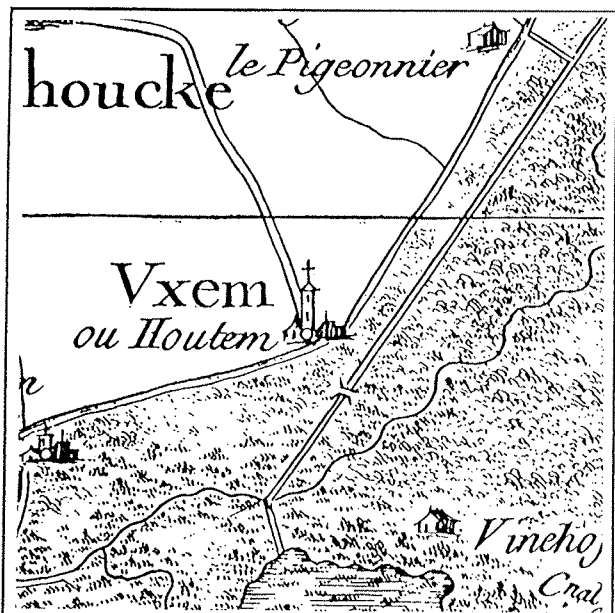
C'est au XXème siècle que les bouleversements seront les plus importants, notamment pour le paysage.

En 1912, l'usine des dunes s'installe au nord de la commune; attirant ainsi une population d'ouvriers et transformant une grande partie des travailleurs agricoles au profit de l'usine. Ce moment concorde aussi avec la mécanisation des exploitations agricoles. Dès lors, une partie de la végétation, devenue gênante pour les tracteurs, fut éliminée.

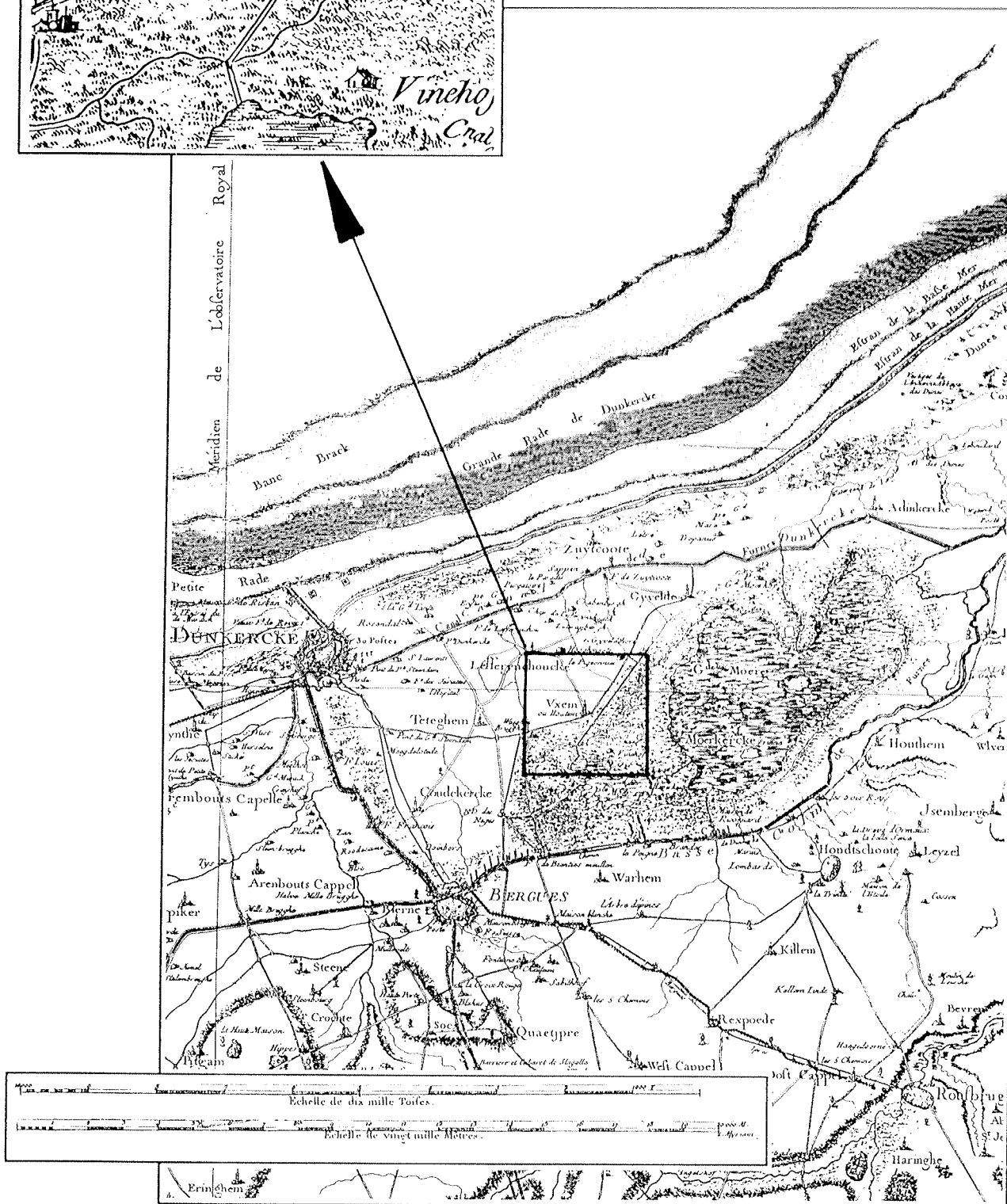
L'autre grand événement fut la deuxième guerre mondiale. Uxem fut détruit à 80% et l'inondation défensive à l'eau de mer qui recouvrit plus de la moitié des terres fit disparaître pratiquement toute la végétation restante. Dans l'urgence de la reconstruction d'après guerre et de la remise en état des terres, ni le souci architectural ni les données du paysage ne furent pris en compte, laissant Uxem sans identité particulière. Ce manque de richesse esthétique fut, dans les années plus proches, encore banalisé par le développement important de lotissements.

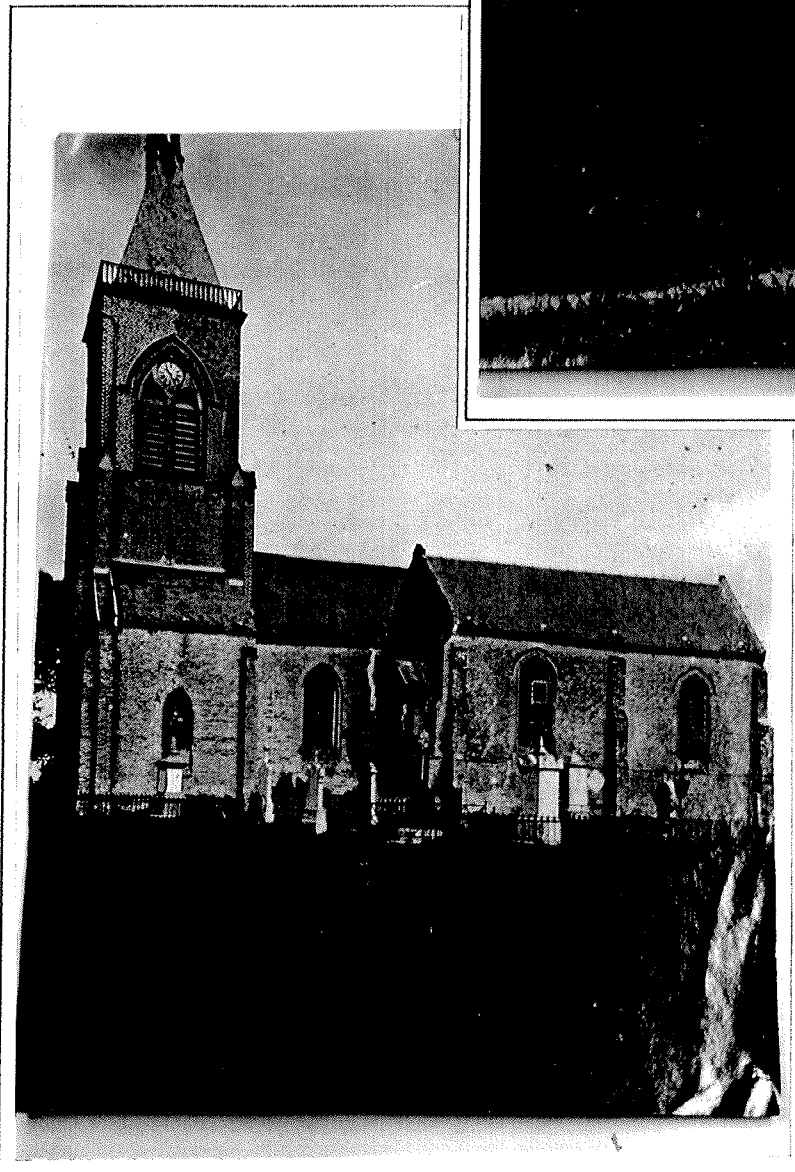
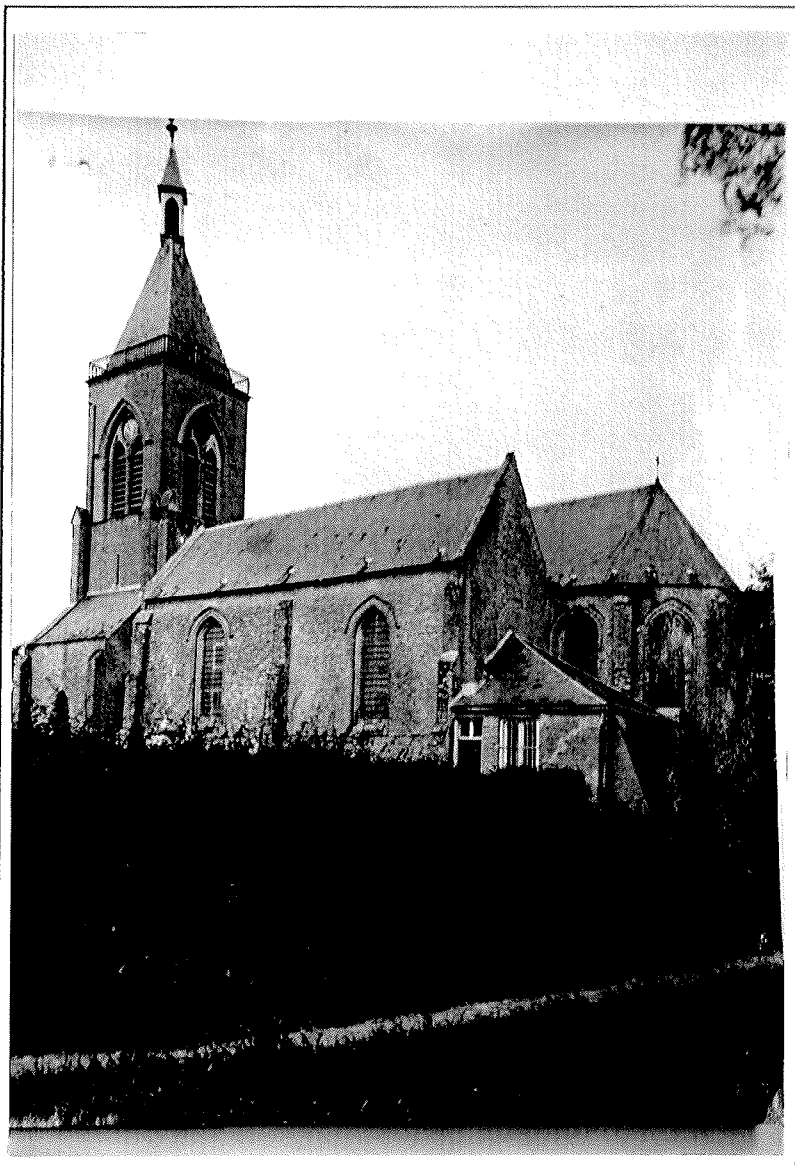


Le presbytère, l'un des derniers témoignages d'avant guerre

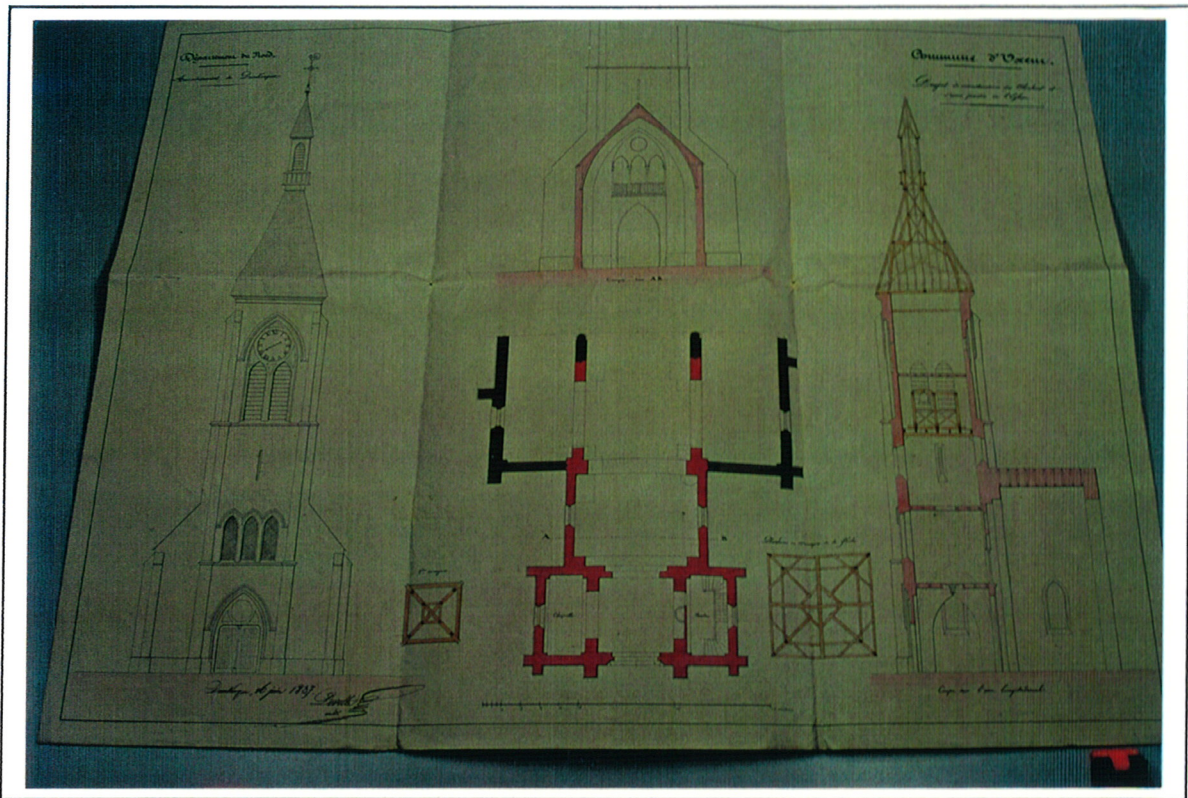


Extrait de la carte de Cassini levée entre 1683 et 1744.





L'ancienne église d'Uxem était située au même endroit que l'église actuelle

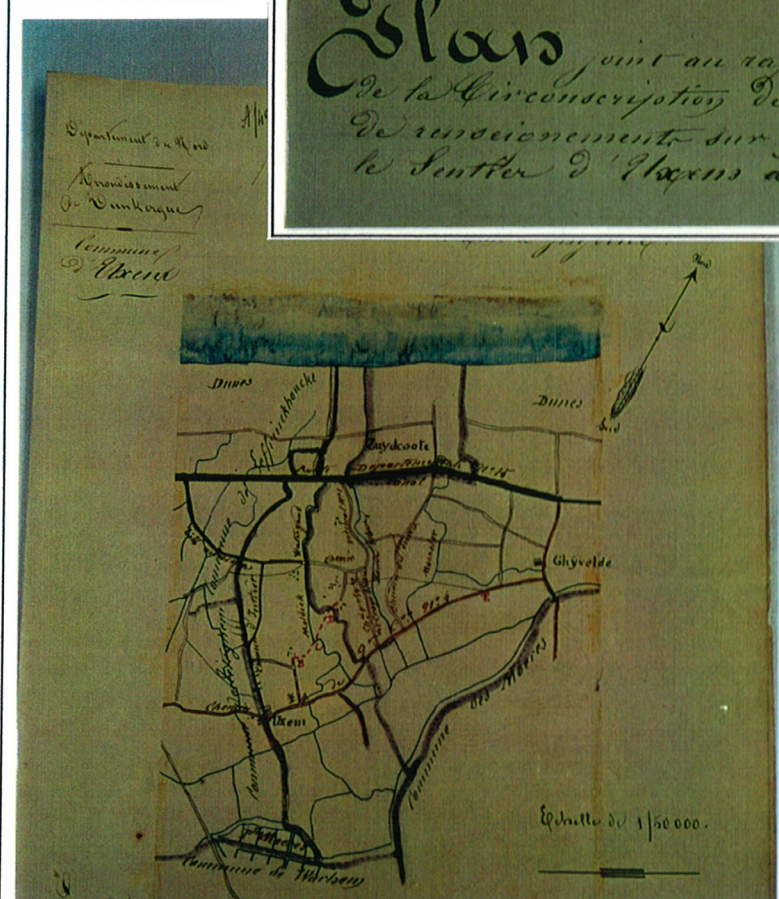


Plan de reconstruction du clocher de l'église en 1837

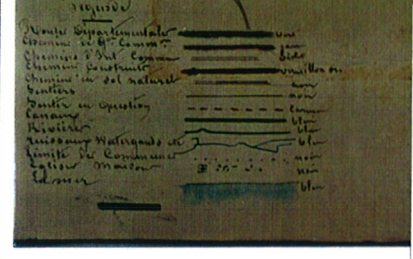


Intérieur de l'église précédente

Plan joint au rapport de l'Agent Voyer
de la Circonscription de Bergues à titre
de renseignements sur une pétition concernant
le sentier d'Uxem à Ghyvelde.

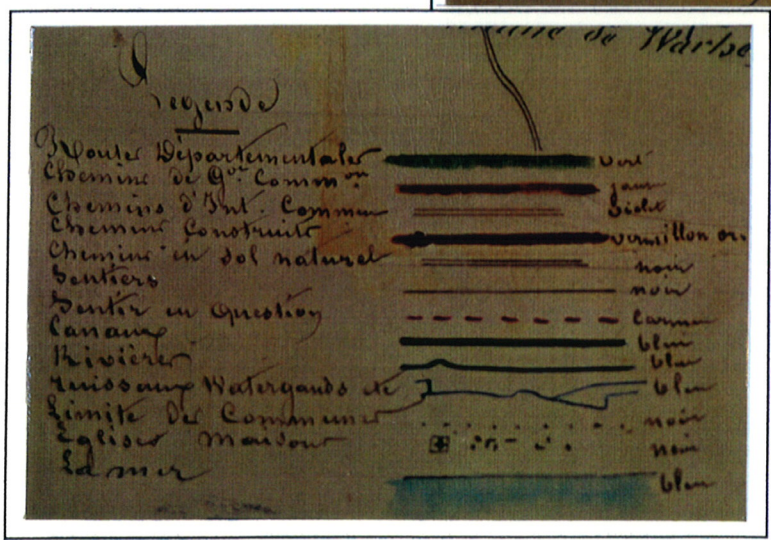


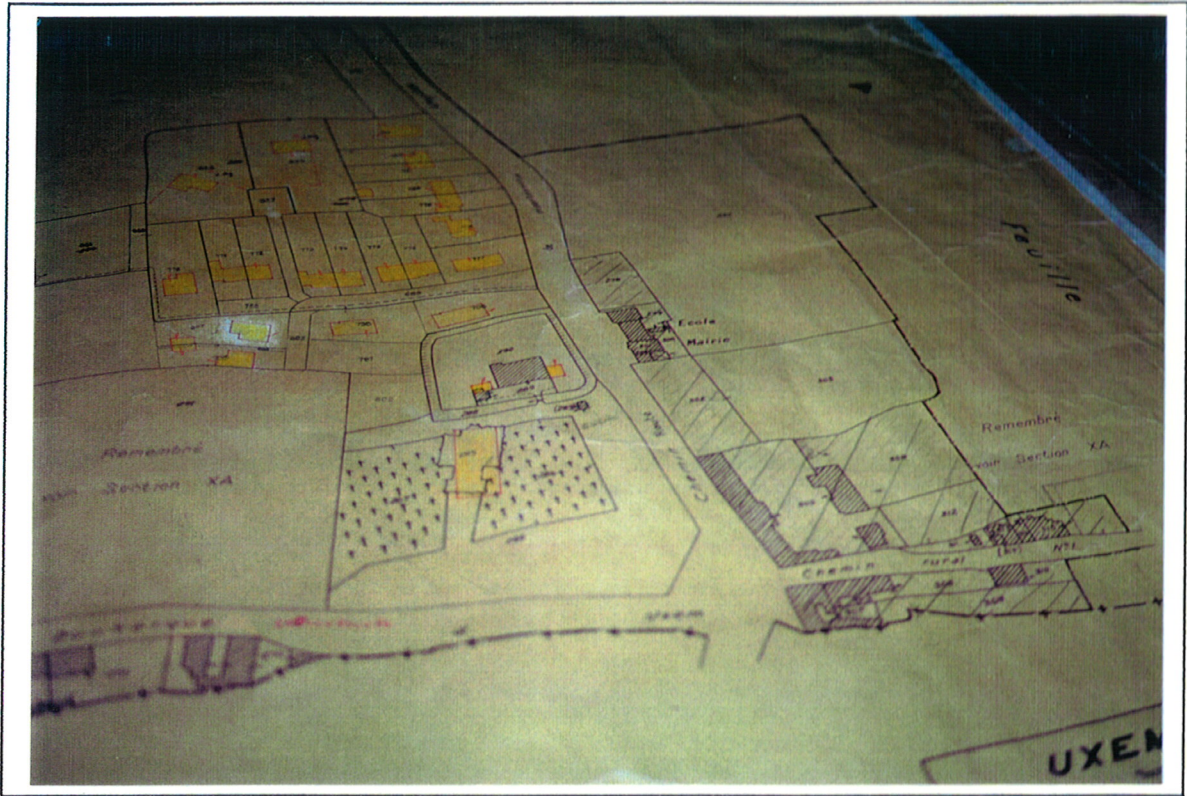
Demande d'autorisation et de subvention pour la construction d'un chemin reliant Uxem à Ghyvelde.
Refusée par le préfet.



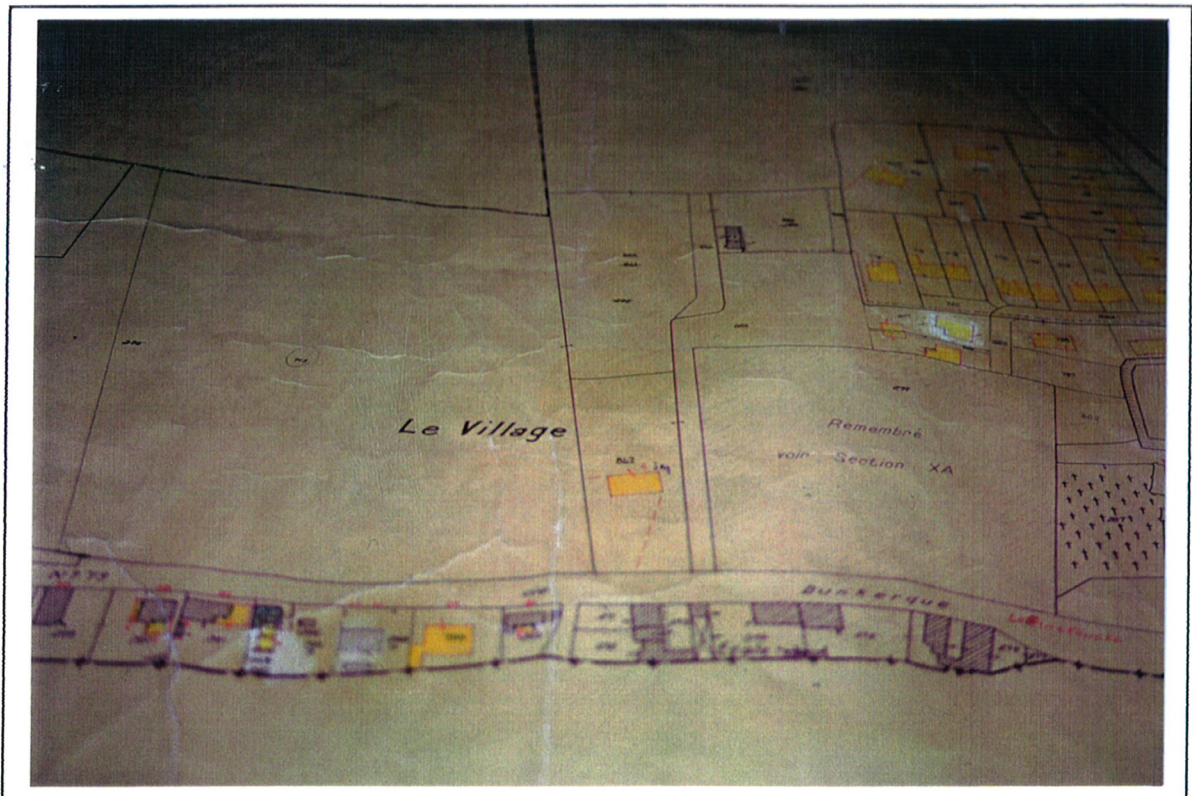
Echelle de 1/50 000.

Bressé par l'Agent Voyer
Ordinaire Soussigné
A Bergues le 18 Mars 1866





Sur cet extrait d'un cadastre ancien on remarque l'implantation de l'église précédente et l'existence de douves entourant le presbytère



Procès-verbal d'enquête de commodo et incommodo

Aujourd'hui treize août mil neuf cent onze à
neuf heures du matin.

Nous Maire de la commune d'Uxem, délégué par
M. le Sous-Préfet par lettre en date du 31 juillet 1911,
pour procéder à une enquête administrative relative
à l'établissement sur le territoire d'Uxem d'une
industrie qui comprendra des fours à côtes fumivores,
des hauts-fourneaux, une aciérie du procédé Martin,
des ateliers de grosses forges et de construction.

Ayant fait connaître au public les jours et heures
auxquels seraient reçues les réclamations et
observations des habitants concernant cet établis-
sement, par voie de publication et d'affiches dont
un exemplaire sera annexé au présent et qui
ont été publiés et placardés le 3 août 1911
aux lieux accoutumés;

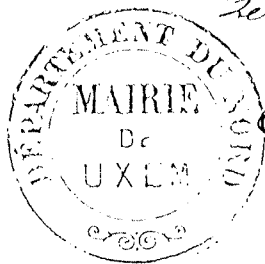
Avons ouvert le présent procès-verbal et procédé
ainsi qu'il suit à l'enquête dont il s'agit.

Reclamation

Personne ne s'étant présentée, nous avons clos
et arrêté le présent procès-verbal le 13 août 1911
à midi et l'avons signé.

Le Maire, Commissaire enquêteur,

J. Vanlanduyck

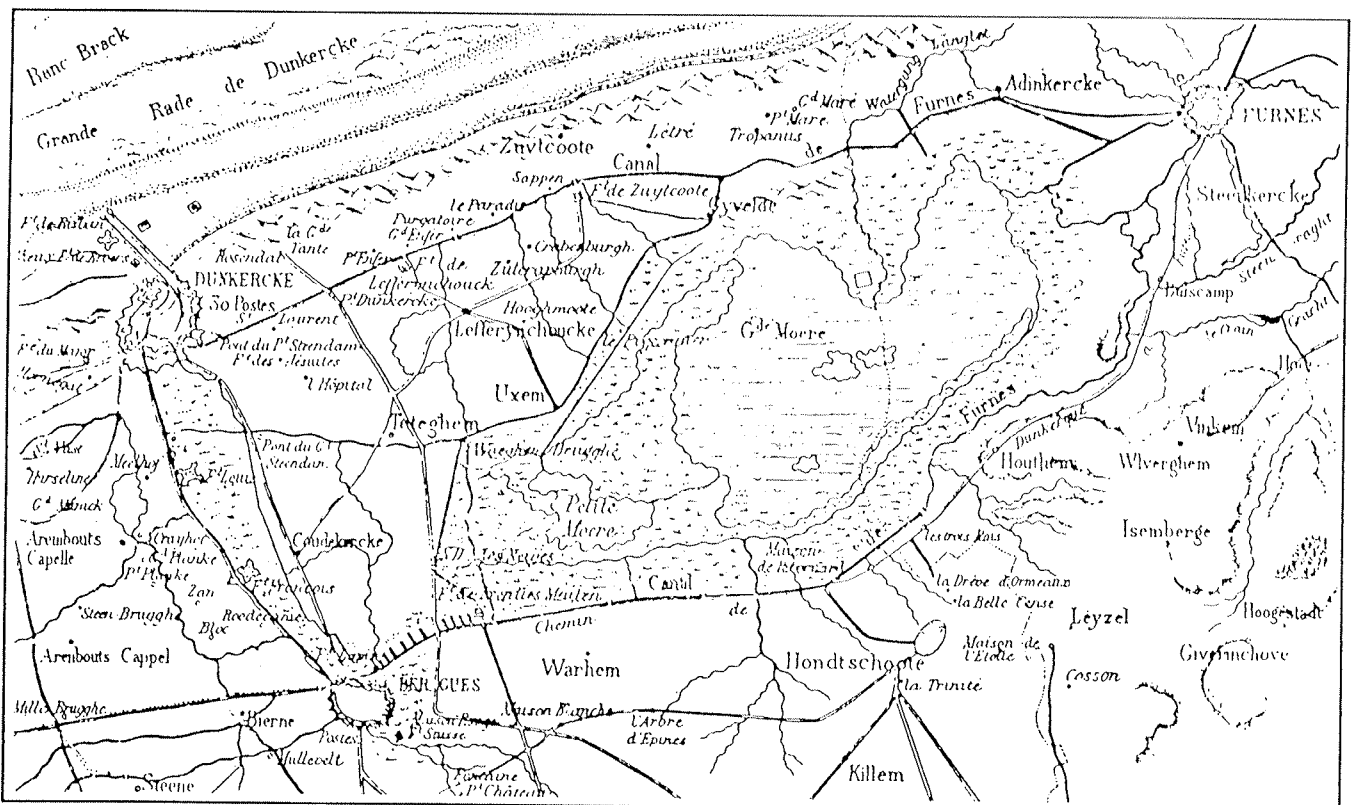


Copie du procès verbal d'enquête concernant l'usine des dunes

2 - Les Moères

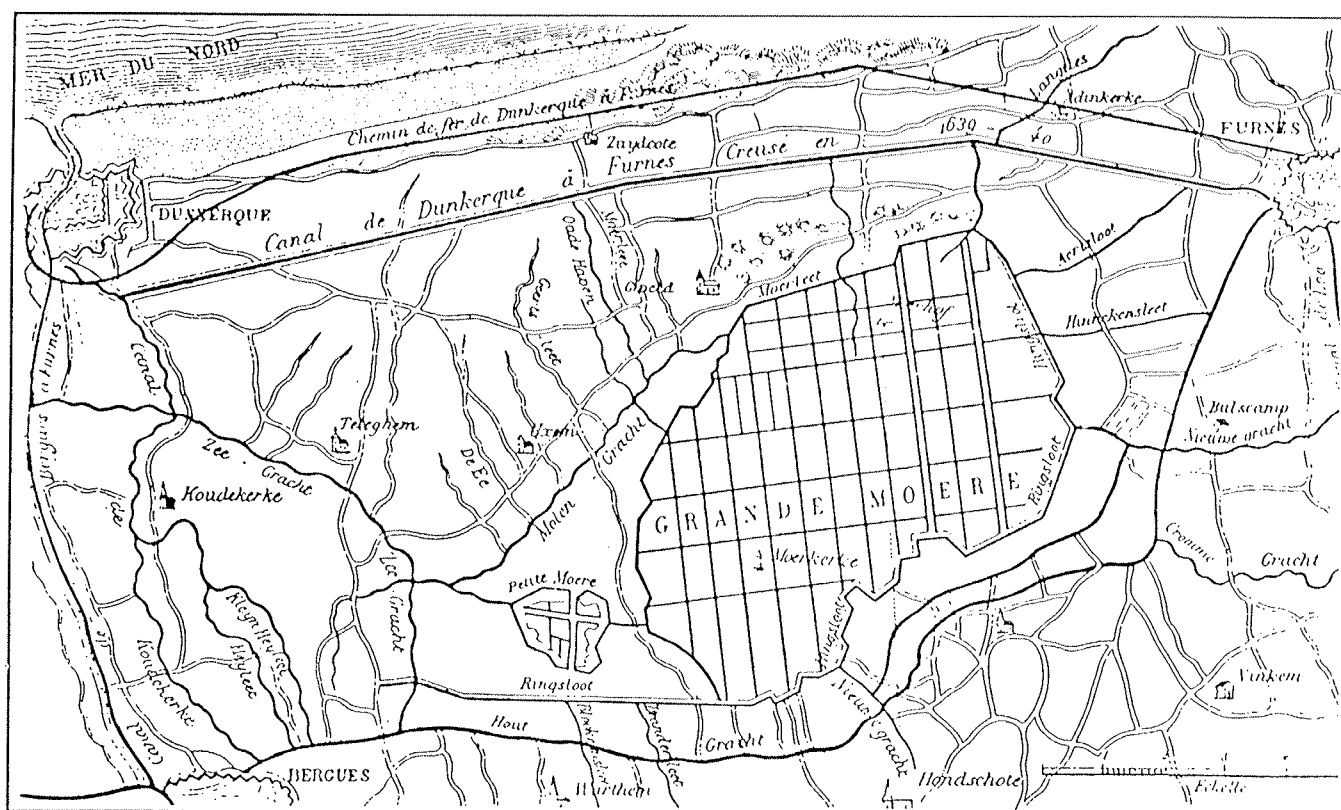
L'assèchement des Moères fut une œuvre de longue haleine. Situées entre Bergues et Furnes, les Moères sont le point le plus bas de la plaine maritime. Quand toute la plaine fut aménagée par l'homme après la transgression Dunkerque II (voir carte géologique), il resta un grand lac -la grande Moère- d'une superficie de 4000 à 5000 hectares suivant les saisons et un plus petit -la petite Moère- encombré de roseaux. Comme le montre la carte de 1620, on y envoyait toutes les eaux de la plaine maritime. Les Moères étaient des marécages putrides causant des fièvres à plusieurs lieues à la ronde.

En 1617, Wensceslas Cobergher ingénieur-architecte se vit confier la mise à sec de ces vastes espaces amphibies. Il établit autour du marais un canal de ceinture (Ringslot) aux digues élevées pour arrêter les eaux du dehors. Du ringslot, un watergang évacuait les eaux des Moères par le port de Dunkerque. Vingt moulins à vent pompaient les eaux des Moères vers le ringslot. En 1624, les Moères étaient asséchées. Les terres vierges ainsi disponibles furent découpées en rectangles égaux (cavels) par des canaux perpendiculaires et mises en exploitation par un syndicat de marchands et de rentiers. Mais en 1646 le marquis de Leyde, gouverneur espagnol de Dunkerque menacé par les français, fit ouvrir l'écluse de la Cunette par où se vidait le canal de Moères. L'eau se précipitant par le passage ainsi ouvert anéantit en quelques jours le travail de Cobergher.



Carte des Moères au début du XVIIème siècle

En 1746, le lieutenant général comte d'Hérouville, commandant à Bergues, se fit concéder en seigneurie les terres qu'il pourrait récupérer. Il entreprit d'assécher la petite Moère et s'y ruina. En 1826, les Moères furent confiées à un syndicat qui les mit en vente sous forme de lots partagés entre plusieurs acheteurs. L'assèchement put alors reprendre. On remit en état les quatre moulins à vent édifîés par d'Hérouville (Moulins d'Europe, du Rhin, du Tage et du Pô) auxquels on ajouta une machine à vapeur. Les travaux d'assèchement furent rapidement menés à bien. Les Moères devaient être inondées de nouveau volontairement en mai 1940 et 1944.

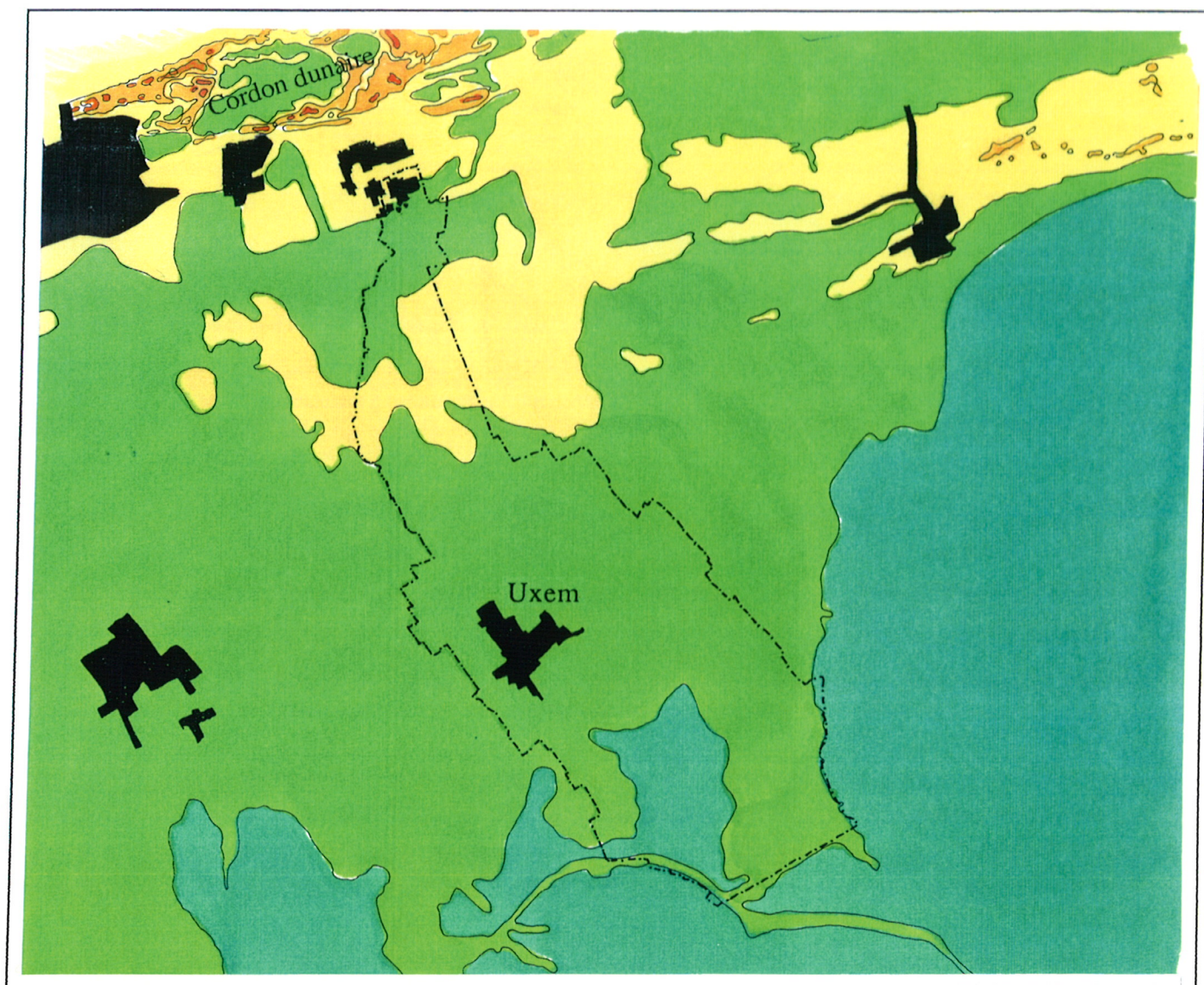
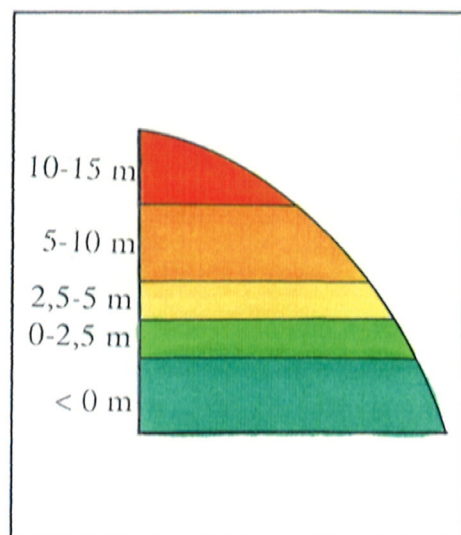


Carte des Moères à la fin du XIX ème siècle

III - Uxem dans le dunkerquois

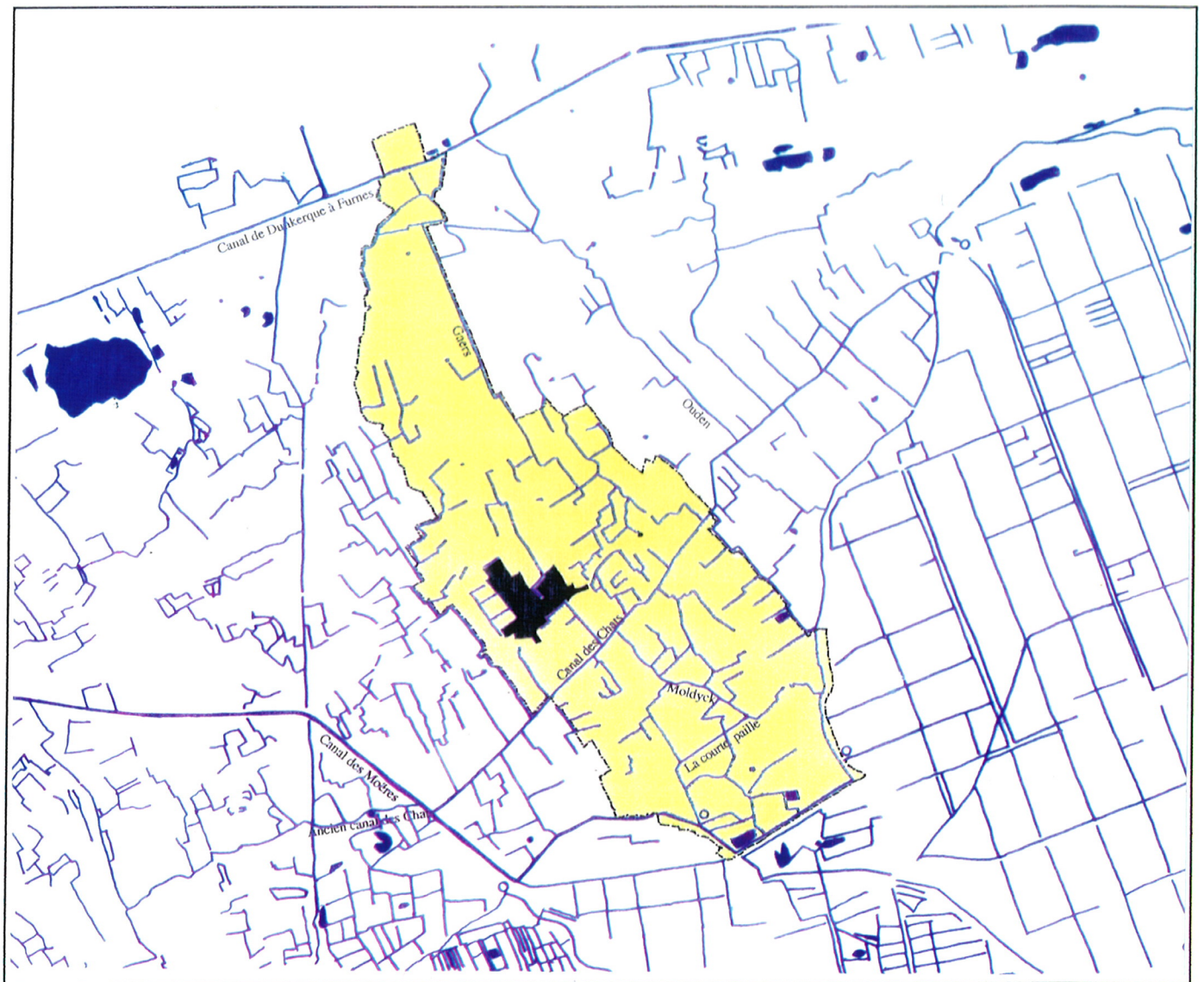
1 - Carte du relief

La Flandre maritime en général et le territoire d'Uxem en particulier se caractérisent par une altitude très faible, parfois négative -c'est à dire en dessous du niveau moyen des basses mers- et par un relief pratiquement inexistant. Ce relief est seulement représenté Seul le cordon dunaire se distingue par un relief pouvant atteindre une vingtaine de mètres. Les parties sous le niveau des mers sont les Moères. A ce niveau d'altitude, toute exploitation de terre demande un drainage important et une régulation constante du niveau des eaux. Cette carte du relief peut être facilement superposable à la carte suivante, celle de l'hydrographie, pour mettre en évidence l'importance du système de drainage par rapport au relief.



2 - Carte de l'hydrographie

La domestication du niveau de l'eau est la donnée qui caractérise le plus le paysage de la Flandre maritime. Les canaux et les Watergangs (ou Waterings), les fossés disposés parallèlement ou perpendiculairement au littoral ont une organisation différente suivant la nécessité de drainage. On remarque aisément que les Watergangs des Moères forment un quadrillage très régulier au gabarit de fossé imposant, tandis qu'en dehors des Moères l'organisation du système de drainage est plus aléatoire et les gabarits moins importants. La superposition des cartes de relief et de l'hydrologie met également en évidence le rapport entre la densité du réseau de fossé et l'altitude. En effet, plus on se situe haut dans la plaine de Flandre maritime, moins le drainage est nécessaire, et la trame dessinée par les watergangs devient alors plus floue.

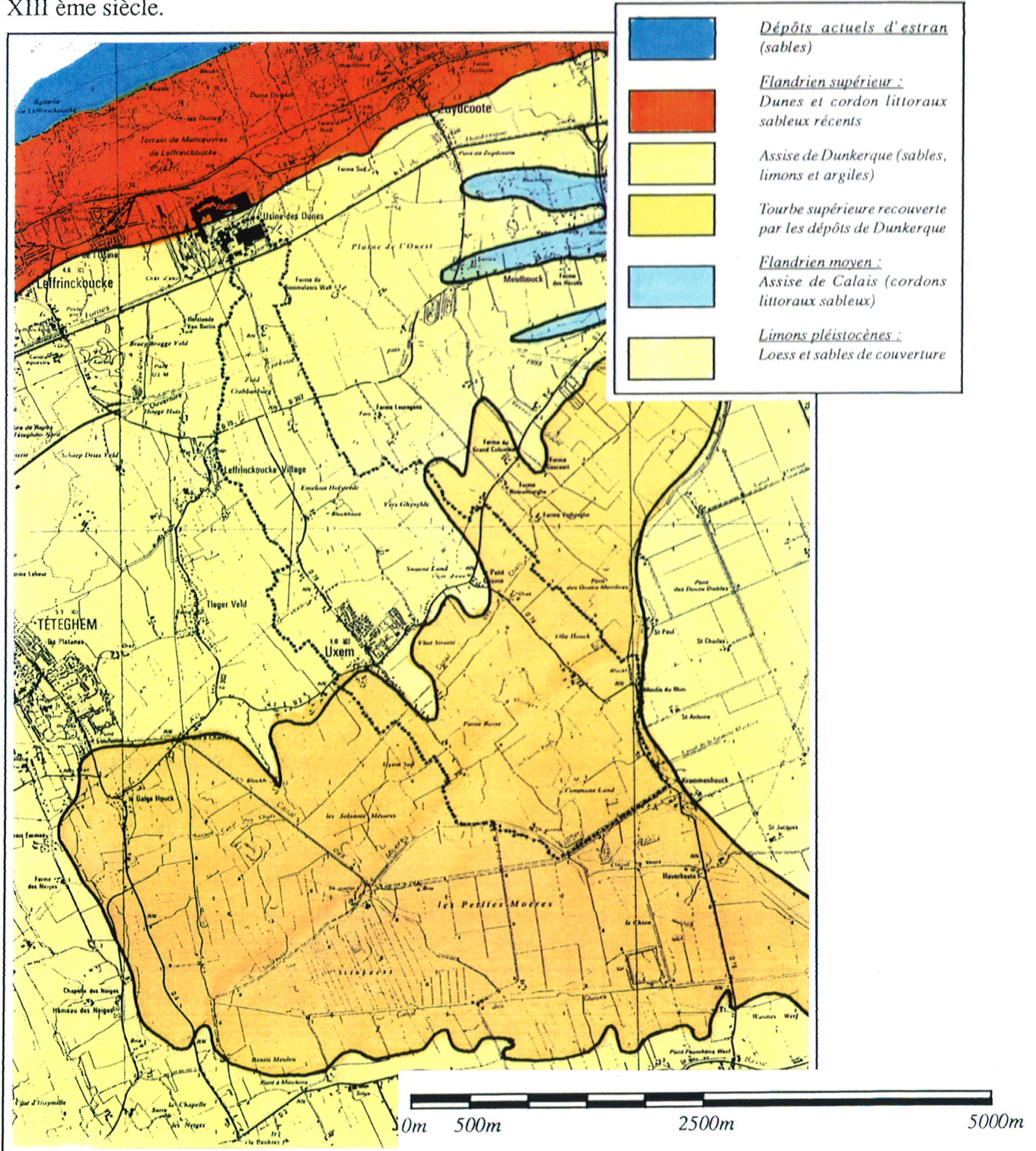


0m 500m 2500m 5000m

3 - Carte de la géologie

La géologie de la Flandre maritime se caractérise par la jeunesse de ses couches supérieures. Uxem se situe sur l'«Assise de Dunkerque» qui sont des dépôts limono-sableux ou argileux marin considérés comme postérieurs au III^{ème} siècle après J-C. Ces dépôts sont surtout attribués aux transgressions Dunkerque II (IV - VII siècle après J-C) et, dans une moindre mesure, Dunkerque III (IX - XII siècle près J-C).

On distingue la partie sud de Uxem où on peut trouver de la tourbe. Comme le montre la carte, la tourbe ne s'est jamais développée dans les grandes Moères tandis que ce pourrait bien être l'exploitation de la tourbe qui serait à l'origine de la formation des petites Moères entre le XII^{ème} et le XIII^{ème} siècle.



MALO · BRAYDUNES

GHYVELDE

WARHEM

S I

dûnes récentes

dûnes anciennes

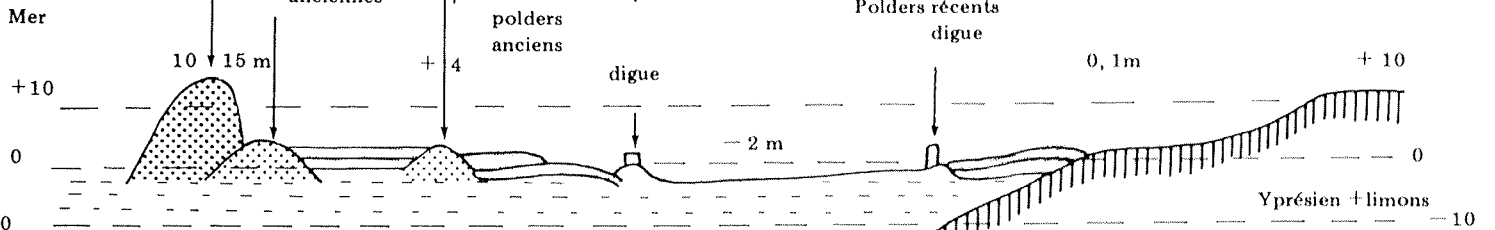
cordon littoral
flandrien et
dûnes

Les MOERES

polders anciens

littoral
flandrien

Flandre
intérieure



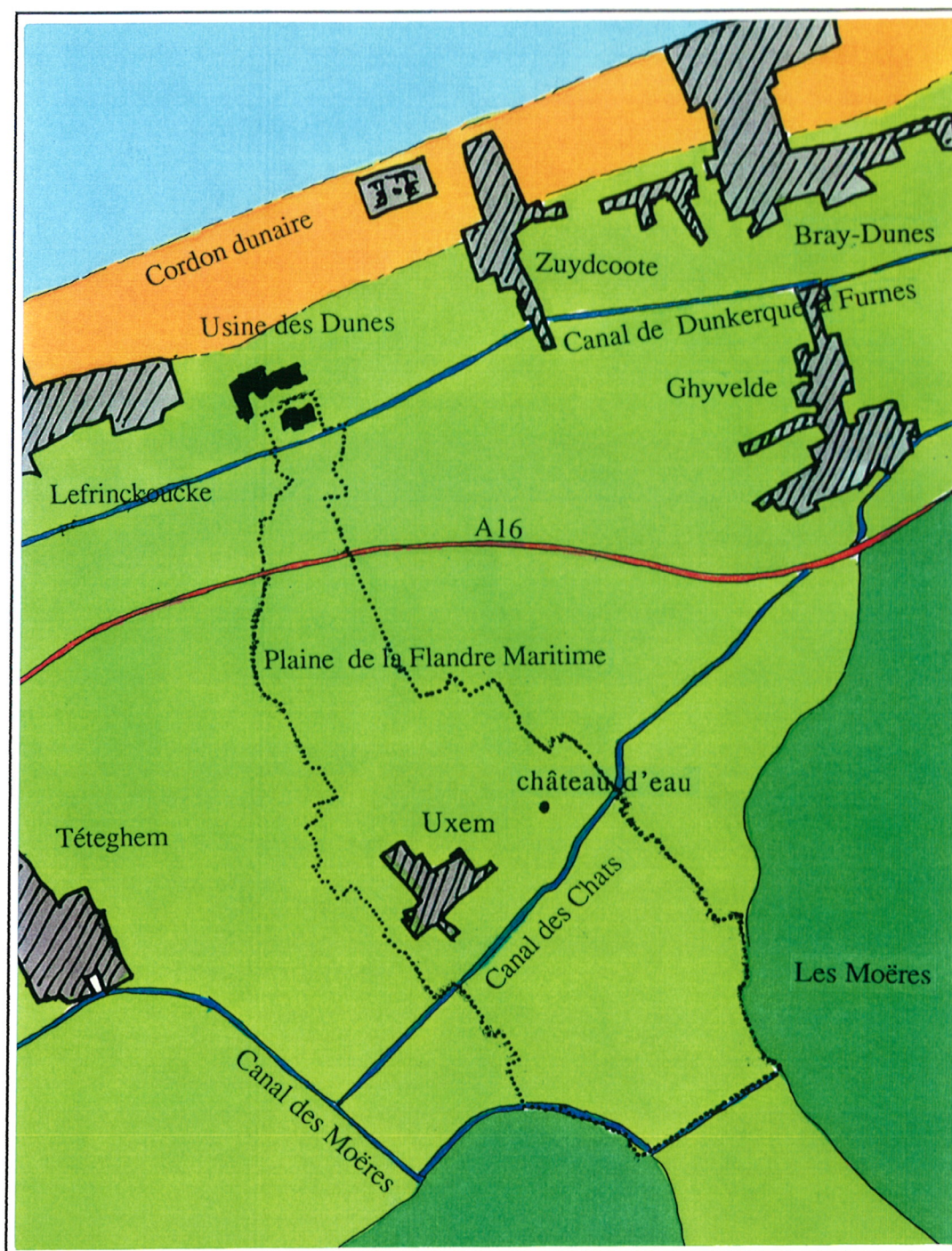
- Sable dunaire ancien
- Sable dunaire récent
- Dépôts dunkerquiens (sable et argile des polders ravinant souvent la tourbe)
- Tourbe
- Assise de Calais (marine)
- Yprésien (recouvert de limons en affleurement)

d'après R. Ceccotti

Coupe de la plaine maritime flamande à l'est de Dunkerque.

4 - Carte synthétique des paysages

Cette carte met en évidence la simplicité du paysage à grande échelle. Le territoire communal d'Uxem se trouve entièrement en plaine de Flandre maritime. Il est bordé au sud par les entités particulières des grandes et petites Moères qui se distinguent par leur organisation du paysage du reste de la Flandre maritime. La commune est coupée par trois grands axes dans le sens de la largeur : Le canal de Dunkerque à Furnes couplé à la nationale N1, l'autoroute A16, et le canal des chats. Le village d'Uxem proprement dit est relativement éloigné des autres agglomérations; Tèteghem, à 2km à vol d'oiseau, étant la plus proche. Enfin, l'usine des dunes constitue un point important du paysage; elle marque l'extrémité nord de la commune d'Uxem et forme une barrière physique, visuelle, mais aussi psychologique par rapport au littoral.



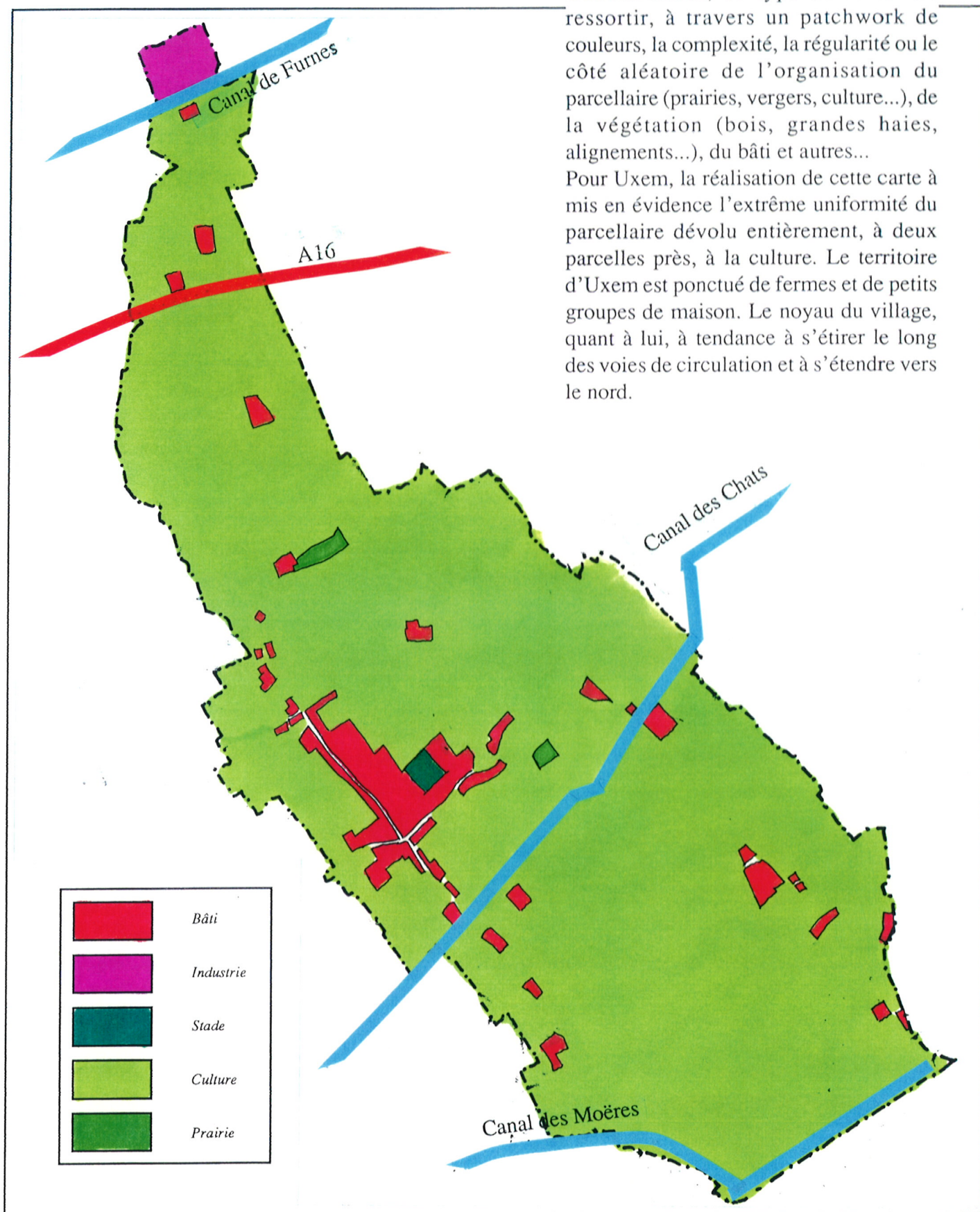
0m 500m

2500m

5000m

5 - Carte de l'usage du sol.

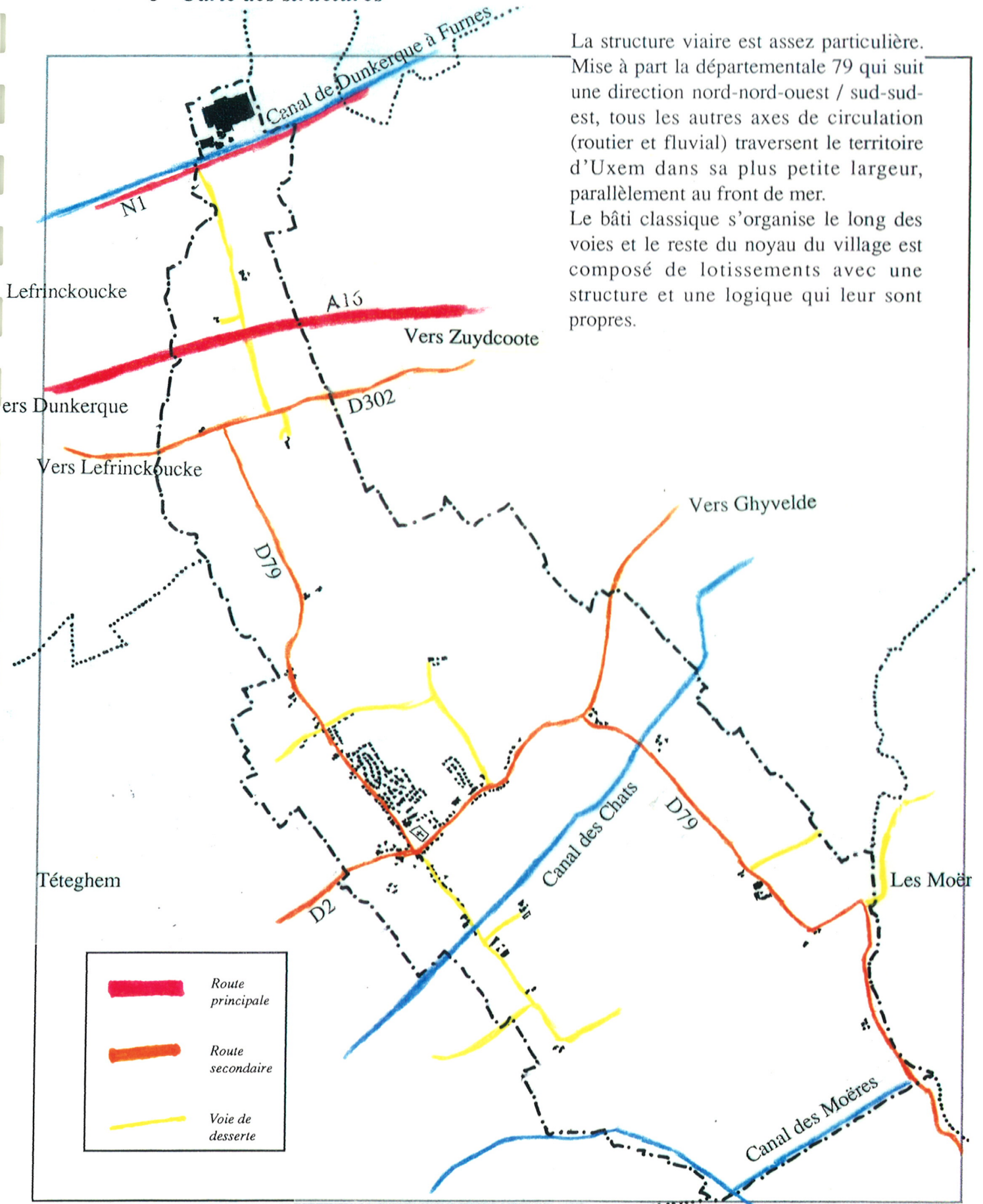
Généralement, ce type de carte fait ressortir, à travers un patchwork de couleurs, la complexité, la régularité ou le côté aléatoire de l'organisation du parcellaire (prairies, vergers, culture...), de la végétation (bois, grandes haies, alignements...), du bâti et autres... Pour Uxem, la réalisation de cette carte a mis en évidence l'extrême uniformité du parcellaire dévolu entièrement, à deux parcelles près, à la culture. Le territoire d'Uxem est ponctué de fermes et de petits groupes de maison. Le noyau du village, quant à lui, a tendance à s'étirer le long des voies de circulation et à s'étendre vers le nord.



0m 250m 1250m 2500m

6 - Carte des structures

La structure viaire est assez particulière. Mise à part la départementale 79 qui suit une direction nord-nord-ouest / sud-sud-est, tous les autres axes de circulation (routier et fluvial) traversent le territoire d'Uxem dans sa plus petite largeur, parallèlement au front de mer. Le bâti classique s'organise le long des voies et le reste du noyau du village est composé de lotissements avec une structure et une logique qui leur sont propres.

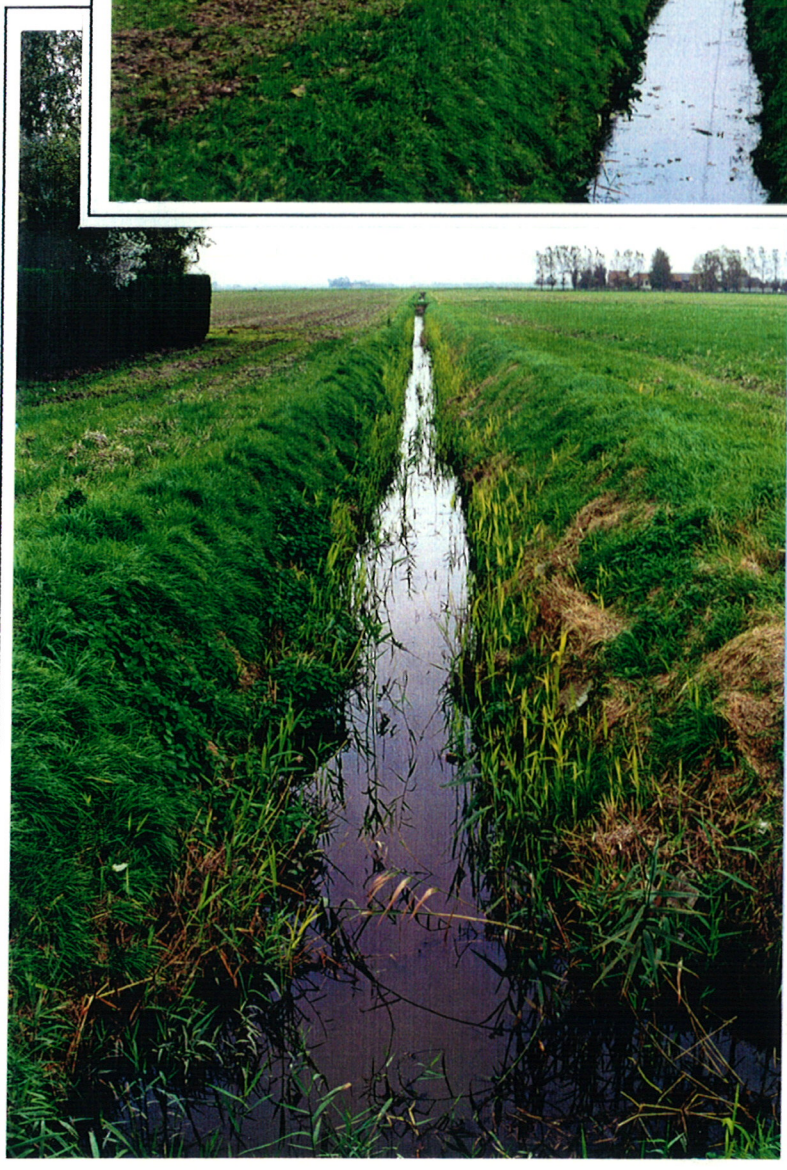


	Route principale
	Route secondaire
	Voie de desserte

0m 250m 1250m 2500m

IV - Analyse visuelle

1 - Les éléments remarquables



Les fossés forment une trame dans le paysage. Et cette trame change d'aspect suivant le type d'entretien apporté au berges, suivant le gabarit, la proximité du village et l'ampleur des fossés. Certains, engazonnés offrent un caractère architectural, d'autres créent un dialogue entre le village et le paysage, d'autre enfin associe esthétique paysagère et richesse écologique.

La richesse paysagère des fossés

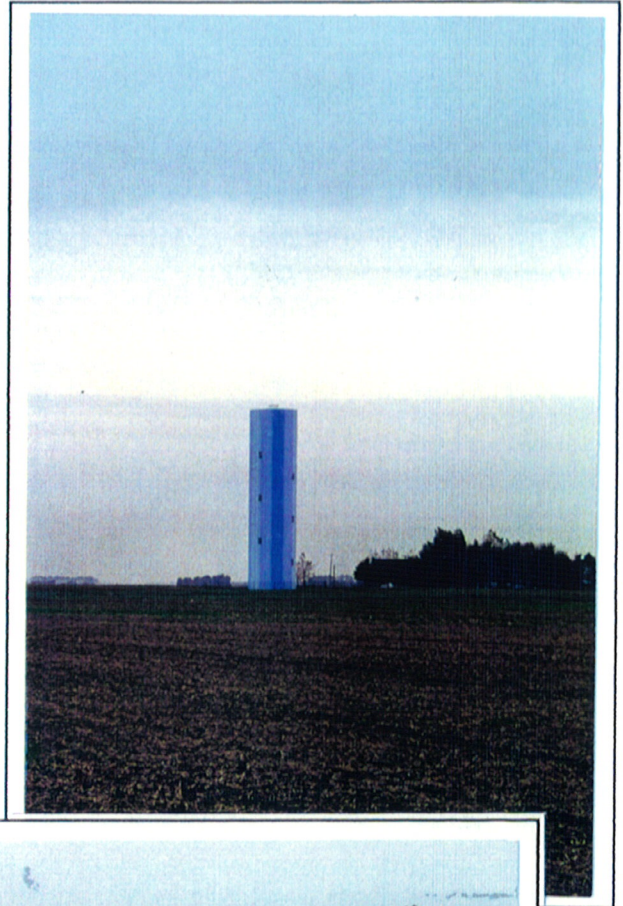


La richesse écologique des fossés et canaux



Le château d'eau de Uxem est un élément particulier dans le paysage. Par ses couleurs et son aspect monolithique, et par sa position à l'écart du village, il est visible de tout côté et de très loin. Il est également visible en de nombreux endroits d'Uxem et notamment depuis le centre du village. Cette infrastructure n'est pas perçue comme un élément négatif mais plutôt comme un point de repère, un objet vertical qui permet de situer Uxem dans le paysage horizontal de la Flandre maritime.

D'une certaine manière, le château d'eau joue, à distance, le rôle que le clocher de l'église d'Uxem, trop bas, ne peut pas assurer.



Au sud du village d'Uxem, on trouve quelques éléments ponctuels particuliers, d'intérêts architecturaux et paysagers.



Ancien pont basculant



Alignements de frênes

L'usine des dunes emplit l'horizon au nord dès la sortie d'Uxem. Cette barrière et cette présence sont accentuées par le passage d'infrastructures routière et électrique.



2 - La silhouette du village

La silhouette de Uxem est très homogène. Tout le bâti est à la même échelle. L'église elle-même ne dépasse que de très peu l'ensemble des maisons. Cette vue nous montre aussi que la végétation n'est finalement présente qu'en accompagnement du bâti.



Les lotissements accentuent encore l'uniformité de la silhouette.



3 - La limite du village

Entouré en grande partie par du lotissement, Uxem offre à voir une limite très marquée, sans aucune transition avec le paysage. Le traitement des fonds de jardins en haie de conifères ou de persistants, souvent d'une hauteur disproportionnée avec la taille des parcelles, renforce l'effet de rupture.



4 - Les problèmes

L'espace public est le lieu par excellence où l'on s'habitue à un état des choses :



Des lieux peu accueillants

L'accumulation de mobilier



L'inexistence d'intégration et de transition entre les différents espaces et les différentes fonctions.

5 - Le centre

Le centre présente comme atouts d'importants espaces libres, qui possèdent, même s'ils ne sont pas tous organisés ou aménagés, un grand potentiel de cohérence et de liaison, grâce à leur densité .



L'espace de la place est vaste comparé à l'échelle du village



Un centre ville qui s'ouvre sur le paysage



Derrière l'église, la connexion entre la place et l'école crée des espaces de qualité.





Des espaces riches et diversifiés

Mais aussi des espaces non exploités.



V - Analyse du bâti



Le territoire d'Uxem en 1950

d'après photo aérienne
levée en 1949 et 1950
source I.G.N.

échelle approchée : 1/25 000 ème

UXEM



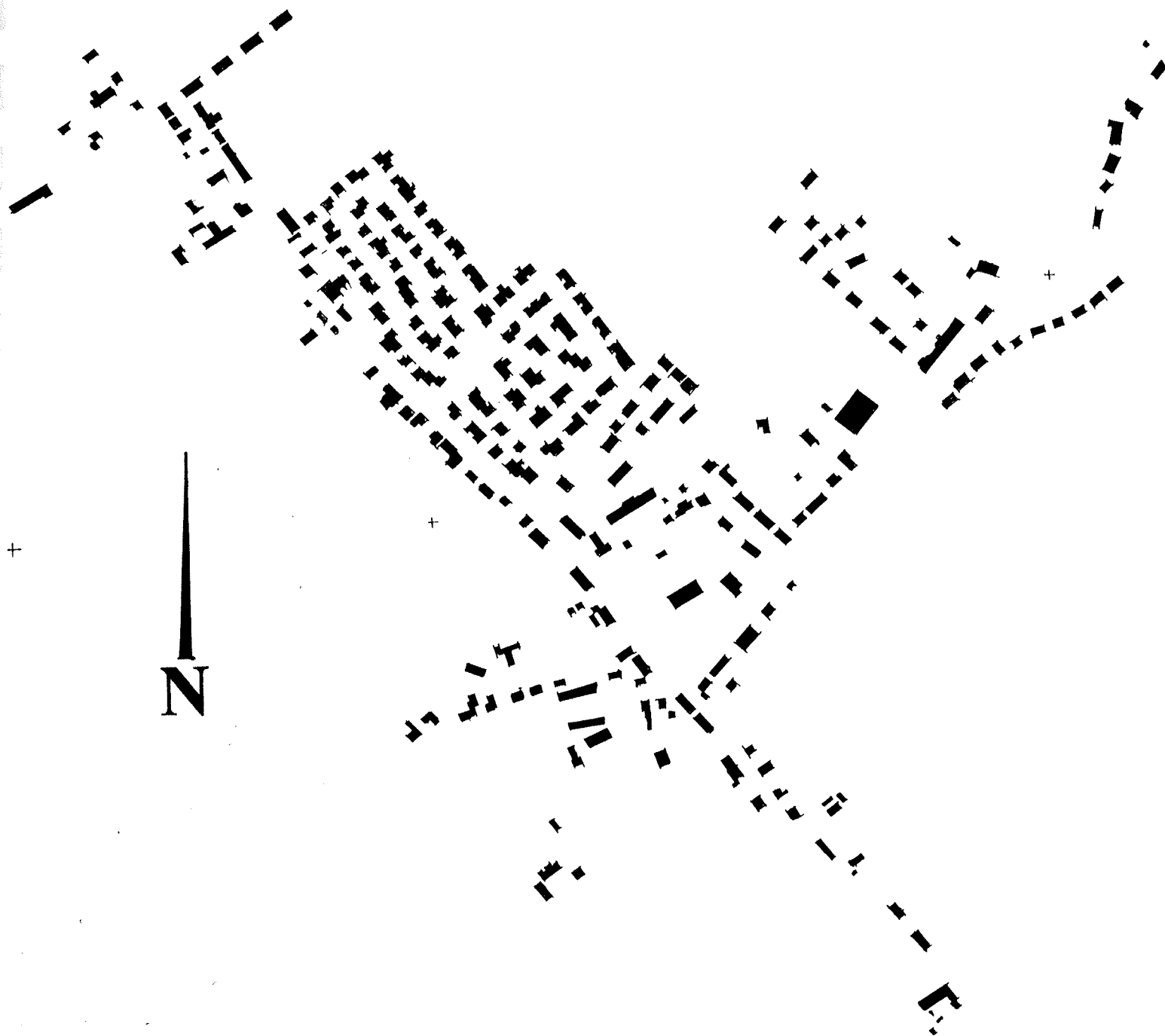
1 - Carte de l'empreinte du bâti en 1950

La comparaison de cette carte avec la carte page suivante, met en évidence l'évolution du bâti durant ces cinquante dernières années. L'organisation du village suivant les axes a peu évolué tandis que l'apparition des lotissements à modifier fortement la structure. On est passé d'un développement dense de manière linéaire à une occupation progressive de surfaces identifiables avec une densité faible.

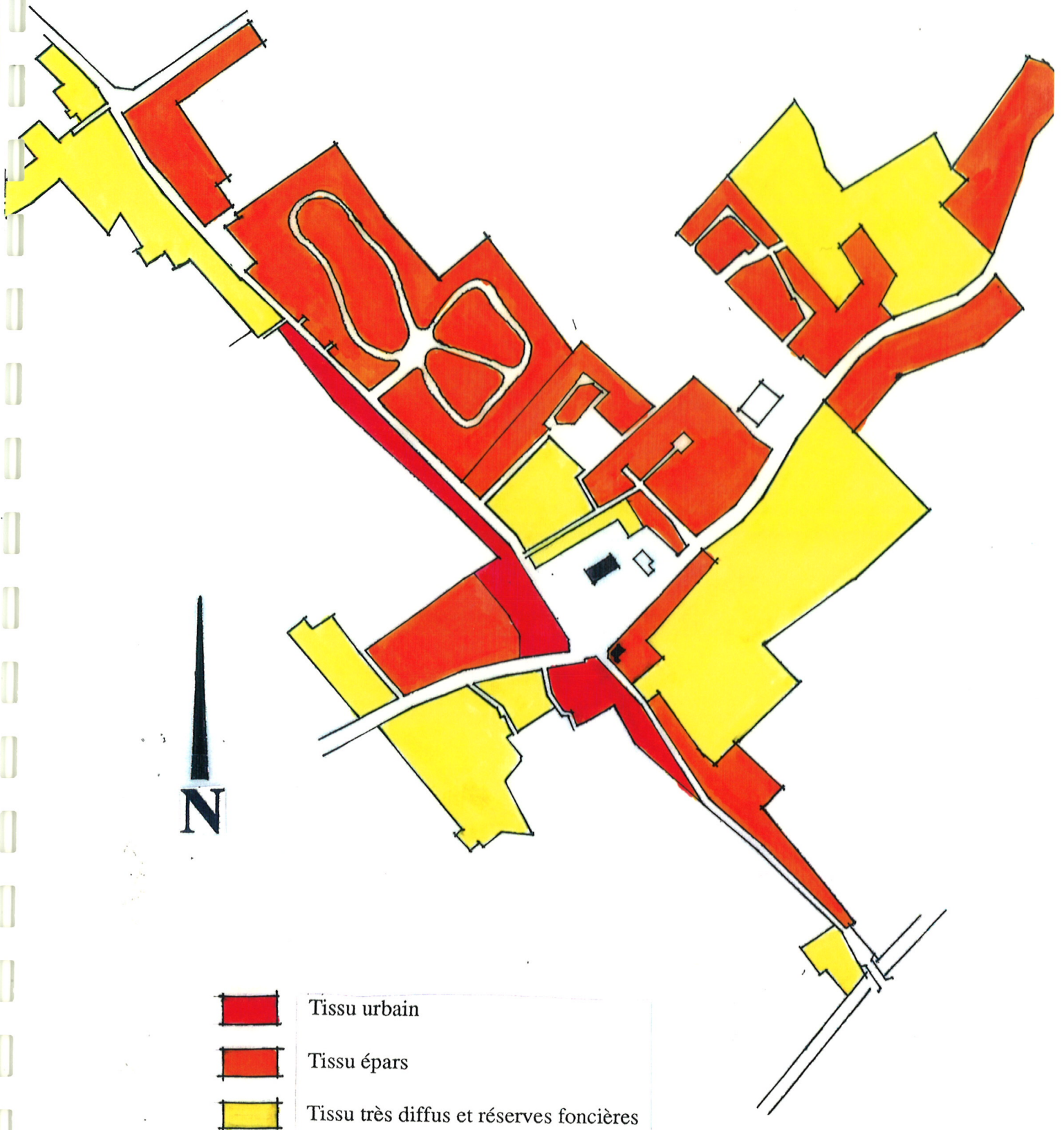


2 - Carte de l'empreinte du bâti actuel

Le village se présente comme une nébuleuse de petites constructions organisées le long de deux axes principaux. A la croisée de ces deux axes se trouve le centre névralgique du village regroupant l'église et la mairie. Le tissu construit est plus ancien et "urbain" sur le CD 79 (de Dunkerque à Uxem) que sur le CD 2 (de Bergues à Furnes). Ce déséquilibre est remarquable par l'expression architectural des constructions ainsi que dans le découpage parcellaire. Les réserves foncières prévues actuellement au POS sont susceptibles de réduire ce déséquilibre. Leurs emplacements offrent des possibilités intéressantes pour la mise en valeur des espaces publics. Ne serait-il pas judicieux de profiter de ces réserves foncières pour densifier le village autour de son centre plutôt que le long de ces axes ?



3 - Carte de la perception des densités



4 - Perception visuelle du bâti

**Le centre du village**

Dans l'ensemble, les constructions du centre respectent une architecture de type urbaine : maisons en bandes en R + 1 + combles. Ces maisons semblent principalement issues de la reconstruction de l'après-guerre. L'aspect général reste très hétérogène, par les matériaux, par les volumétries et l'expression des façades. Il est regrettable que les bâtiments publics du centre ne soient pas accompagnés de traitements particuliers en terme d'éclairage urbain, d'espaces verts et de parvis. Le seul mobilier urbain du village est l'abri bus qui mériterait d'être remplacé. La mairie ne se distingue du reste des constructions que par sa signalétique (enseignes et drapeaux), l'église est cachée derrière un rideau opaque d'arbres. Il paraît nécessaire dans ces conditions d'envisager un aménagement global du centre.



Le long du CD n°2

- perception décousue de l'espace bâti marquée par l'alternance de séquences village / campagne.
- présence de maisons de lotissement récentes de type traditionnel.
- présence de réserves foncières conséquentes.

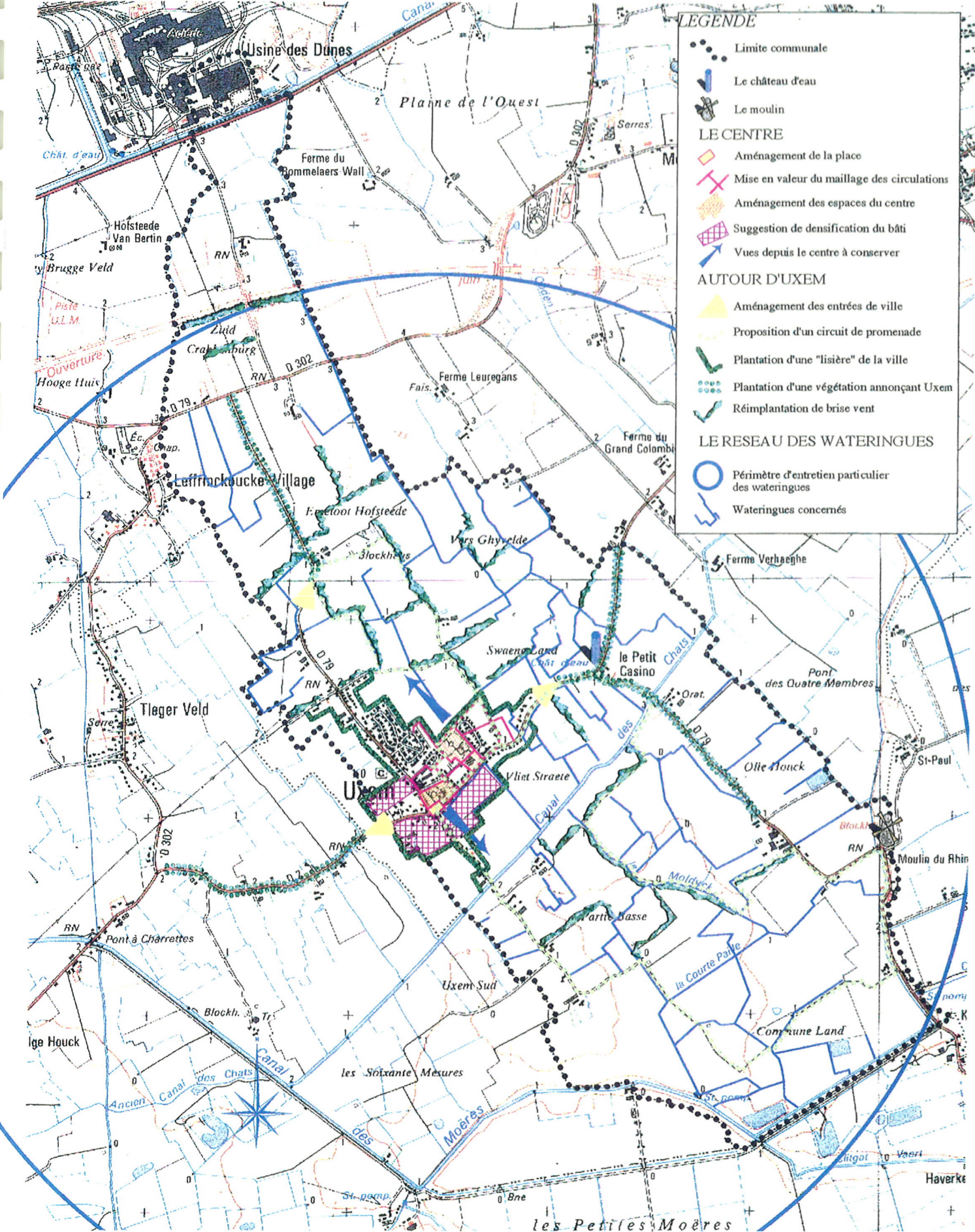


Le long du CD n°79

- perception continue de l'espace bâti.
- cet axe est formé d'un côté par des maisons en bande de type front à rue, de l'autre par des constructions répétitives en lotissement.



VI - Carte de synthèse



LEGENDE

- Limite communale
- Le château d'eau
- ⊗ Le moulin
- LE CENTRE**
- ◇ Aménagement de la place
- ✕ Mise en valeur du maillage des circulations
- Aménagement des espaces du centre
- ▨ Suggestion de densification du bâti
- ➔ Vues depuis le centre à conserver
- AUTOUR D'UXEM**
- ▲ Aménagement des entrées de ville
- ⋯ Proposition d'un circuit de promenade
- ➔ Plantation d'une "lisière" de la ville
- ⋯ Plantation d'une végétation annonçant Uxem
- ➔ Réimplantation de brise vent
- LE RESEAU DES WATERINGUES**
- Périmètre d'entretien particulier des wateringues
- Wateringues concernés